

Energétique et créative

Renens est le chef-lieu du district de l'Ouest Lausannois. Celui-ci regroupe les communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix et Renens. La ville compte aujourd'hui environ 21'000 habitants, ce qui classe Renens au quatrième rang du canton en termes de démographie. Renens fait partie de l'agglomération de Lausanne – Morges où de nombreux projets intégrant mobilité et urbanisme ont démarré ces dernières années.

Depuis l'obtention du label Cité de l'énergie en 2005, la Ville de Renens a continuellement mis en œuvre une politique énergétique durable et respectueuse de l'environnement. Cette dernière est évidemment développée pour l'échelle communale, mais aussi de concert avec le développement de l'Ouest Lausannois, comme l'atteste l'élaboration d'un Plan Directeur Intercommunal commun aux huit communes et qui comprendra un volet spécifique à l'énergie (adoption prévue pour 2020).

Cette politique énergétique s'est traduite, entre autres exemples, par l'adoption de la vision de la société à 2000 watts, la création d'un fonds communal pour le développement durable et de subventions pour les habitants et les propriétaires fonciers, la mise en zone 30 km/h de toute la Ville hors axes principaux ou encore l'aménagement d'espaces publics et de mobilité alternative au cœur de la Ville. Outre les actions réalisées sur le territoire communal, l'Administration a également réalisé un plan de mobilité pour son personnel et axé ses efforts sur le suivi énergétique de son parc de bâtiments.

Les projets phares de la politique énergétique

- Labellisation «Site 2000 watts» d'un premier quartier du secteur de Malley.
- Réalisation d'une planification énergétique territoriale entre Prilly et Renens ; intégration dans le volet énergie du futur Plan Directeur Intercommunal.
- Poursuite du développement des transports publics (lignes T-L, gare CFF de Renens, halte CFF de Prilly-Malley).
- Obtention du premier prix national GREEN AWARD® 2017 pour sa gestion des biodéchets.
- Achat d'électricité labellisée Naturemade star pour tous les besoins de la Commune.
- Développement du chauffage à distance (réseau CADouest).

Photo : Gérard Gandillon / Ville de Renens



En quelques chiffres

Commune :Renens
Canton : Vaud
Nombre d'habitants : 21'029
Superficie : 2,96 km²
Internet : www.renens.ch

Première labellisation Cité de l'énergie :
..... 2005

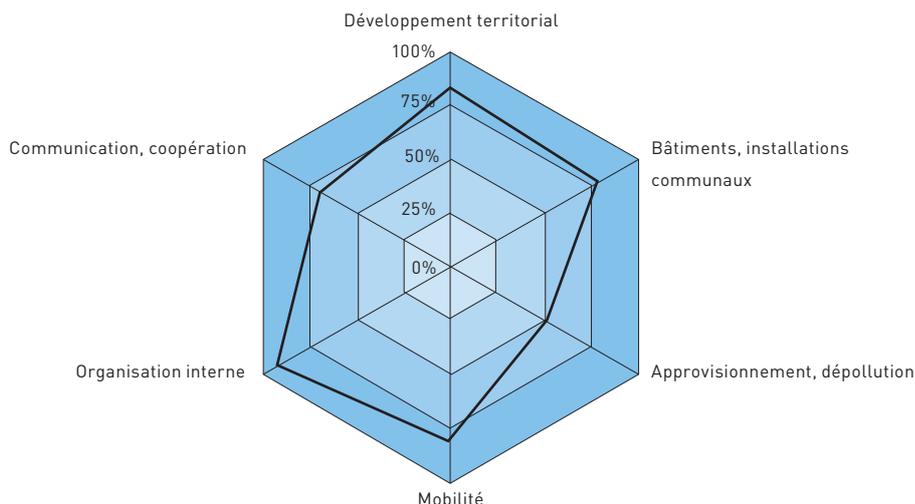


Renens, entre continuité et mutation

Depuis l'obtention de son premier label «Cité de l'énergie» en 2005, la Ville de Renens n'a cessé de prouver par ses actes que le développement énergétique durable constitue pour elle un objectif central. La législature 2016-2021 sera une période clé pour le chef-lieu d'un district en pleine mutation, lui aussi. Il importe donc plus que jamais de veiller à ce que cette mutation se fasse dans le respect de l'environnement et avec le concours de la population et des entreprises sises sur son territoire. Les grands projets urbanistiques de l'Ouest lausannois offriront des chances uniques d'améliorer encore notre politique énergétique et de nous rapprocher ainsi des objectifs de la Société à 2000 watts déclinés à l'horizon 2035. Le futur quartier de Malley, le premier quartier Société 2000W de Suisse romande, sera bien sûr le projet-phare de cette législature. Mais la nouvelle gare de Renens et les nombreuses améliorations prévues dans le domaine des transports publics et de la mobilité douce, la Bourse solaire participative qui verra bientôt le jour, ou encore le développement du chauffage à distance (CAD) dans l'Ouest lausannois, permettront à Renens de poursuivre ses efforts pour s'inscrire dans une société durable.

Patricia Zurcher Maquignaz
Municipale, Renens

Taux de réalisation en 2017



Le diagramme en toile d'araignée représente, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) de potentiel d'actions déjà mis en œuvre par la Ville. Pour obtenir le label Cité de l'énergie, la Ville doit avoir mis en œuvre ou planifié 50% de son potentiel, et 75% pour obtenir le label European Energy Award® GOLD.

Les prochaines étapes

Renens s'est engagée dans différents projets qui seront réalisés dans les années à venir :

- Mise en place d'une bourse solaire participative pour valoriser le potentiel photovoltaïque du territoire ;
- Mise en œuvre des préconisations de la planification énergétique territoriale et du volet énergie du PDI ;
- Labellisation, construction et exploitation des nouveaux quartiers de Malley conformément au label «Sites 2000 watts » ;
- Construction d'une ligne de tram entre la place de l'Europe à Lausanne et la place de la Gare à Renens ;
- Réaménagement de l'avenue du 14-Avril : rénovation d'un espace public et mise à double sens ;

- Finalisation des travaux de la gare CFF, construction de la passerelle Rayon Vert et aménagement des places nord et sud de la gare, ce qui entrainera une mutation complète du quartier ;
- Réaménagement de la route de Cossonay pour accueillir des bus à haut niveau de service (BHNS Crisier-Lutry).

Personne de contact à Renens

Caroline Tacchini
T 021 632 74 31
caroline.tacchini@renens.ch

Conseiller Cité de l'énergie

Dominique Rossel, T 021 701 44 10
tqe-d.rossel@bluewin.ch

SuisseEnergie pour les communes

c/o Planair, T 032 933 88 40
info@planair.ch

Plus d'informations

www.citedelenergie.ch/renens



A quoi sert le label Cité de l'énergie ?

Le label Cité de l'énergie est une certification développée en Suisse et élargie au niveau européen (European Energy Award®). Le label récompense les communes qui ont mis en place une gestion de la qualité pour la mise en œuvre de la politique énergétique et environnementale. Il a été déployé dans le cadre du programme SuisseEnergie de la Confédération.

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) favorise ainsi la mise en œuvre d'une politique nationale de l'énergie dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Avec le programme SuisseEnergie pour les communes, l'OFEN apporte son soutien de manière ciblée au niveau communal. Le label est propriété de l'Association Cité de l'énergie.